

Modification des coûts facturés en 2025 pour les services périscolaires de la Ville de Bétheny

➤ Le Contexte

Depuis 2021, les collectivités locales subissent de plein fouet des augmentations conséquentes de leurs dépenses du fait de :

- **La hausse des prix de l'énergie et des matières premières du fait de l'inflation** (+11,1% entre janvier et août 2024 par rapport à 2023 et +30% à 300% entre 2021 et 2022),
- **Les valorisations salariales** avec la hausse du point d'indice des fonctionnaires (+3,5% en 2022 puis +1,5% en 2023) et l'attribution de 5 points d'indice en 2024 ainsi que l'augmentation chaque année du SMIC.
- **Les obligations réglementaires** comme la Loi Egalim en restauration scolaire qui impose 20% de produits bio et qui a entraîné une augmentation des matières premières.

Entre 2023 et 2024, le budget municipal de fonctionnement et d'investissement a ainsi augmenté de 16,95%, même si celui-ci est maîtrisé et que nous sommes en-dessous des moyennes de dépenses nationales pour des villes de même strate (5 000 à 10 000 habitants). Pour 2025, nous ne connaissons pas encore comment les arbitrages de l'Etat vont impacter notre budget. En revanche, nous pouvons déjà miser sur **une hausse annuelle de l'inflation d'environ 2%, soit 11 286,07 euros de dépenses supplémentaires à fonctionnement identique à aujourd'hui pour les temps périscolaires** (matin, midi et soir).

➤ Les chiffres des temps périscolaires à Bétheny

Nous avons choisi l'année 2023 comme base de repère.

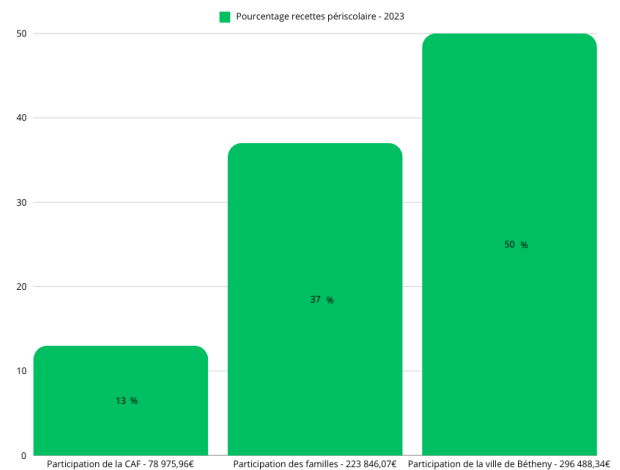
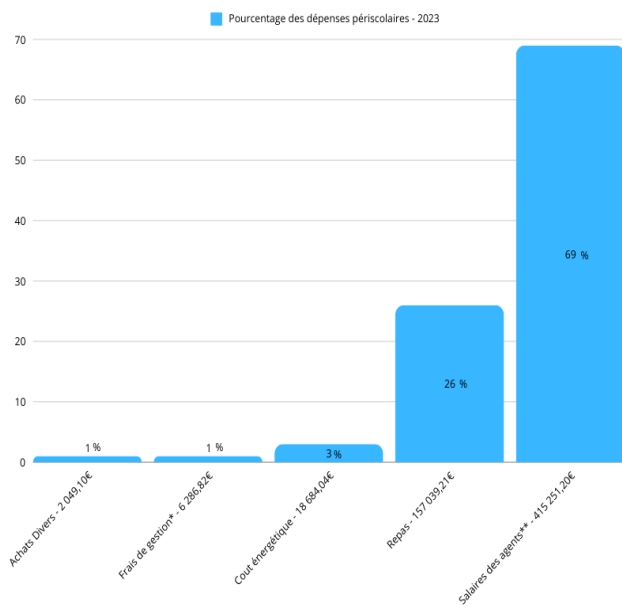
Il y a ainsi eu 695 enfants accueilli au moins une fois pour 141 305 heures réalisées, soit 39 561 heures matin et soir et 101 744 heures pour le midi.

Les dépenses sur l'année 2023 se répartissent ainsi :

Postes de dépenses	Montant	Taux de répartition des dépenses
Achats divers	2 049,10 €	1%
Repas	157 039,21 €	26%
Eau, électricité, gaz	18 684,04 €	3%
Assurances, Maintenance, réparations, logiciel de gestion	6 286,82 €	1%
Salaires des agents d'encadrement, de restauration, d'entretien et de gestion	415 251,20 €	69%
Total	599 310,37 €	100%

Les recettes sur l'année 2023 se répartissent ainsi :

Postes de recettes	Montant	Taux de répartition des recettes
Participation des familles	223 846,07 €	37%
Participation de la CAF	78 975,96 €	13%
Participation de la Ville de Bétheny	296 488,34 €	50%
TOTAL	599 310,37 €	100%



*Assurances, maintenance, réparations et logiciel de gestion

**Agents d'encadrements, de restauration, d'entretien et de gestion

On constate que **le coût de l'accueil périscolaire (matin, midi et soir) par enfant à l'année est de 862,31 euros sachant que le plus gros poste de dépense est l'encadrement des enfants** sur lequel la Ville de Béthény ne souhaite pas déroger, tant en termes de sécurité que de propositions éducatives. Nous sommes en effet au-dessus du taux minimum d'animateurs.

➤ **Les évolutions tarifaires, un double défi : garantir l'équité de l'accès aux services pour tous et trouver les moyens de poursuivre un service de qualité**

Les tarifs n'ayant pas évolués depuis de nombreuses années, sauf pour les Extérieurs, la Ville de Béthény se retrouve donc obligée de revoir les tarifs en 2025 pour répondre à ce contexte particulier et continuer à garantir un service d'accueil de qualité sur les trois temps périscolaires (matin, midi et soir).


Différents choix ont été fait par souci d'équité et de simplification :

- Au vu des modalités de calcul du Quotient Familial (QF) à Béthény qui prend déjà en compte le nombre d'enfants au sein de la famille en proposant un QF plus attractif, **il est décidé de ne plus avoir de tarifs dégressifs en plus.**
- **Une hausse tarifaire maîtrisé pour ne pas rogner sur le pouvoir d'achat des familles**
 - Restauration scolaire : sur une base de 140 jours scolaires, hausse annuelle du tarif individuel en fonction du QF qui varie de 44,52 € (soit 4,52 € par mois) à 89,04 € (soit 8,94 € par mois) pour les Béthényats et de 126 € pour les Extérieurs (soit 12,60 € par mois).
 - Accueil matin, midi et soir : sur une base de 140 jours scolaires, hausse annuelle du tarif individuel en fonction du QF et du créneau qui varie de 19,11 € (soit 1,91 € par mois) à 37,38 € (soit 3,73 € par mois) pour les Béthényats et de 37,38 € (soit 3,73 € par mois) à 45,57 € (soit 4,55 € par mois) pour les Extérieurs.
- **Un tarif identique sur le temps du midi entre un enfant qui est accueilli avec un repas et un enfant qui apporte un panier-repas dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)** car le coût le plus important du temps du midi est l'encadrement.
- **Un tarif spécifique de 10 euros pour 15 minutes entamées est adopté pour la situation où il y a un dépassement le midi ou le soir.**

Les nouveaux tarifs par enfant sont donc les suivants :

QF Bétheny	Tarif accueil matin	Tarifs midi (jusque 12h15)	Tarifs restauration scolaire	Tarifs panier-repas PAI	Tarifs soir activités éducatives	Tarifs soir départ échelonné	Tarif accueil soir
inf. ou égal à 600 €	1,68 €	1,05 €	2,44 €	2,44 €	1,47 €	1,47 €	1,05 €
Entre 601 € et 720 €	1,86 €	1,28 €	3,02 €	3,02 €	1,51 €	1,51 €	1,28 €
Entre 721 € et 835 €	1,93 €	1,32 €	3,66 €	3,66 €	1,55 €	1,55 €	1,32 €
Entre 836 € et 950 €	2,00 €	1,38 €	4,19 €	4,19 €	1,61 €	1,61 €	1,38 €
Supérieur à 951 €	2,05 €	1,45 €	4,88 €	4,88 €	1,68 €	1,68 €	1,45 €
Extérieurs	2,50 €	2,50 €	6,90 €	6,90 €	2,05 €	2,05 €	2,50 €

 Accueil périscolaire du matin et du soir

 Restauration scolaire